

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021**

DELIBERATION N°18/2021 - Budget principal

Objet : Décision modificative 3 – Amortissements 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt mai à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 10 mai 2021

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	x
MAULUN	Frédéric	x	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	x	LAPUYADE	Arlette	x
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	x	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	x	BONNIER	Patrick	x
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine	x	CHAMPALOU	Karine	x
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent	x	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	x	AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	x	ROUGIER	Frédéric	
HARRIS	Anne	x	SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	x	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline		CHAZALLET	Patrice	x
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	x
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	x	MONNERIE	François	x
PAGÈS	Bernard	x	LAFON	Maryvonne	x
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette		BARTHET-BARATEIG	Romain	x
BOIZARD	Alain	x	JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 22 (dont 20 votants)

Délégués excusés en cours de séance : 2

(à partir de 19h45 : Alain Zabulon, François Monnerie)

Délégués représentés : 0 (pouvoir de à)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

A noter – pour la Cdc du Créonnais,

Suppléant ayant pris part au vote : François Monnerie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20210520-18-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2021

Affichage : 11/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Suite à l'état de l'Actif transmis par le Service de Gestion Comptable, il est nécessaire de procéder à une régularisation de compte à compte pour les amortissements 2021.
Considérant les besoins suivants :

Section de d'investissement :

Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
28 - 28183 Amortissement Matériel de bureau et matériel informatique	100,00	28 - 28188 Amortissements Autres immobilisations corporelles	100,00
Total	100,00	Total	100,00

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité,

- **de valider** cette décision modificative,
- **d'effectuer** les virements de crédits nécessaires.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré le 20 mai 2021

Le Président,



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'Centre du Coeur Entre-Deux-Mers' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff. Below the stamp, the name 'Alain MONGET' is printed in black capital letters.

Alain MONGET